



Rapport

du

Département de l'éducation, de la culture et
des sports

Exercice 2008

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

2008 EN BREF

En 2007, la CDIP et la CIIP ont élaboré deux projets d'accords scolaires intercantonaux étroitement imbriqués l'un dans l'autre: l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS) et la Convention scolaire romande (CSR). L'année 2008 se traduit par l'adhésion des premiers cantons aux accords. Si, sur le plan romand, l'adhésion à la CSR ne pose guère de problème, il n'en va pas de même pour l'adhésion à HarmoS dans certains cantons alémaniques ruraux. La scolarisation dite « plus précoce » est l'un des principaux objets de critique dans les cantons qui ont rejeté le concordat. Rappelons qu'il faut l'adhésion de dix cantons pour l'entrée en vigueur de l'accord.

Axés sur l'organisation de la scolarité obligatoire et sur les compétences et les connaissances scolaires des élèves, sur la mission d'instruction de l'école, ces deux accords intercantonaux ne remettent bien évidemment pas en cause le rôle social de l'école, sa fonction d'intégration, sa mission d'éducation tels que ces derniers sont ancrés dans la législation scolaire cantonale et dans la Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 sur les finalités et objectifs de l'école publique. L'école continuera à avoir pour mandat de contribuer, en collaboration avec la famille, à l'éducation et à l'épanouissement de l'enfant par le développement de ses facultés, de ses goûts et de son sens des responsabilités: la transmission des valeurs fondatrices de la vie commune dans une société démocratique constituée, avec l'acquisition des connaissances et compétences figurant dans les plans d'étude, le socle de l'école publique obligatoire. Devant permettre à l'élève d'acquérir les aptitudes et attitudes qui lui permettront d'agir en tant qu'individu membre d'une collectivité et que citoyen, l'institution scolaire doit être un lieu où l'élève est respecté quel que soit son âge, son origine et sa provenance et où il fait l'apprentissage de la considération d'autrui et du respect des règles de la vie sociale.

Au 31 décembre 2008, la plupart des objectifs du DECS ont été atteints, à savoir: réduire les coûts de l'enseignement obligatoire, en adaptant pour la rentrée scolaire 2006 l'Arrêté concernant l'organisation des classes et le subventionnement des traitements dans l'enseignement obligatoire (effectifs minimaux des élèves), engager des changements structurels dans l'organisation du DECS, exploiter le potentiel informatique (scolaire) à disposition tout en recentrant les missions et en redéfinissant les prestations, améliorer la transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle, revoir l'offre de formation au secondaire 2, régler l'avenir des écoles supérieures, créer une institution de formation continue publique unique, définir une politique culturelle ciblée et ambitieuse, élaborer un concept cantonal du sport, etc.

D'autres sont en phase de concrétisation avancée et se poursuivront dans les années à venir: renforcer Neuchâtel en tant que centre de compétence national et international en microtechnique, clarifier le rôle et les missions des directions d'école ainsi que redéfinir le rôle et les missions de l'enseignant.

Secrétariat général

Le secrétariat général a plus particulièrement participé aux travaux de mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législature. Il a, entre autres, conduit les travaux liés au concordat HarmoS et à la Convention scolaire romande, le processus devant permettre à terme la réalisation d'un projet de nouveau bâtiment pour la microtechnique, les travaux liés à la transition scolarité obligatoire – secondaire 2 ainsi que les opérations relatives au domaine des bibliothèques dans le canton. Il a également piloté les opérations relatives à l'avenir des filières professionnelles HES au Conservatoire de musique, les travaux syndicats – DECS ayant pour objectif d'établir un

bilan des mesures d'économies et d'évaluer la possibilité d'en sortir ainsi que les opérations visant la mise sur pied d'un groupe de confiance « harcèlement » dans l'enseignement.

Les comptes 2008 de la Caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public bouclent avec un excédent de recettes de quelque 825.759 francs. Durant l'exercice écoulé, les indemnités de remplacement découlant de maladies, d'accidents et de congés-maternité se sont élevées à 5.350.524 francs (en augmentation d'environ 11%).

Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES)

Les activités du CAPPES pour développer la qualité de vie au travail, la prévention de la violence et la gestion des situations difficiles dans les établissements scolaires du canton ont été assurées dans la continuité des activités passées: réponses sur mesure aux besoins existants.

Au cours de l'année écoulée, la quasi totalité des écoles a finalisé, avec le soutien du CAPPES, les protocoles pour la gestion de situations critiques qui peuvent survenir. Le corps enseignant a été informé et a reçu un dépliant et une carte d'urgence.

Le nombre global d'accompagnements est stable par rapport aux années précédentes. Les interventions au niveau des dynamiques de classe en difficulté sont de plus en plus nombreuses et les résultats obtenus en 2008 montrent qu'il est important d'accorder une attention particulière à ces problématiques.

Service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP)

Après une importante augmentation des consultations en orientation professionnelle depuis une quinzaine d'années (+55% pour les adultes, +72% pour les jeunes hors scolarité et +28% pour les élèves en fin de scolarité obligatoire), on arrive à une stabilisation au cours du dernier exercice.

La diminution des prestations en psychologie scolaire pendant la même période (-47%) a été fortement accentuée au cours des derniers exercices en raison des réductions de prestations entraînées par les diminutions de postes effectuées dans le cadre des économies financières décidées par le Conseil d'Etat. Un amendement budgétaire accepté par le Grand Conseil dans le cadre du budget 2008 doit permettre d'inverser cette tendance dès l'année scolaire 2008-2009.

Le projet "Mentoring" mis en place avec succès en 2005, a été renouvelé en raison de son efficacité. Il a été intégré dans le projet de "Case management" accepté par le Conseil d'Etat et financé pendant 4 ans par l'OFFT. Il prévoit, en collaboration avec le service de la formation professionnelle et des lycées et le service de l'emploi, d'accompagner et d'appuyer les élèves sans solution en fin de scolarité obligatoire.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle a nécessité la préparation d'un projet de loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP) qui a été soumis en consultation. La LOSP a été adoptée à une large majorité par le Grand Conseil en novembre 2008.

Enseignement et formation

Service de l'enseignement obligatoire

Durant l'année scolaire 2008-2009, 3196 élèves sont accueillis dans 168,5 classes enfantines*.

Pour les écoles primaires, on compte 9505 élèves, répartis dans 514 classes*.

Quant aux écoles secondaires 8024 élèves suivent leur scolarité dans 436 classes*.

* Effectifs au 31 octobre 2008.

Le marché de l'emploi du secteur préscolaire est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses

d'école enfantines prétendent aux indemnités de chômage, certaines doivent étendre leurs recherches à d'autres cantons ou s'orienter vers une autre profession alors que d'autres effectuent des remplacements.

Aux degrés préscolaire et primaire, sur les 45 enseignant(e)s sorti(e)s de la HEP-BEJUNE en 2008, 27 ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel. Les autres exercent momentanément d'autres types d'activités ou effectuent des remplacements.

Bureau de l'informatique scolaire (BIS)

Entité du service de l'enseignement obligatoire, le bureau de l'informatique scolaire s'emploie chaque jour à faciliter l'usage des MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication) dans les écoles préscolaires, primaires et secondaires 1 du canton de Neuchâtel.

Le portail du réseau pédagogique neuchâtelois www.rpn.ch, l'installation de logiciels spécifiques et la mise à disposition de nombreuses ressources permettent d'offrir à chaque élève des possibilités d'apprentissage différencié. En 2008, de nombreux projets pédagogiques ont été conduits pour faciliter l'intégration des MITIC dans l'enseignement.

Le développement et l'adaptation du système de gestion des écoles CLOEE se sont poursuivis en 2008. Les buts à atteindre sont la simplification et l'automatisation des travaux standards de la gestion administrative des écoles et la réponse à des besoins spécifiques en constante évolution.

Office de l'enseignement spécialisé (OES)

Le 1^{er} janvier 2008, dans le cadre de la RPT, l'ensemble du dossier de la formation scolaire spéciale anciennement géré par l'AI a été transféré au canton. L'OES en a repris la charge totale et est devenu dès lors l'entité cantonale de référence pour les domaines spécialisés tels que la scolarité en école spécialisée, l'orthophonie, la psychomotricité, l'éducation précoce spécialisée et le soutien pédagogique spécialisé.

En même temps, les trois écoles spécialisées anciennement dites "écoles AI" ont été transférées au DECS et placées sous la supervision pédagogique et financière de l'OES.

En qualité de répondant cantonal du domaine de la pédagogie spécialisée, l'OES est appelé à participer au processus de ratification du concordat CDIP spécialisé ainsi qu'à l'élaboration du futur plan stratégique en matière d'enseignement spécialisé.

Service de la formation professionnelle et des lycées

L'année écoulée a vu les nombreuses révisions de réglementations des formations professionnelles se poursuivre à un rythme encore accéléré. Ce sont ainsi plus de 30 nouvelles ordonnances fédérales qui sont entrées en vigueur en 2008.

Toutes ces révisions impliquent de gros efforts de mises à jour et d'adaptation tant pour les formateurs-trice-s en entreprise que pour celles et ceux des écoles professionnelles ou encore pour les collaborateur-trice-s du SFPL qui voient ainsi leur charge de travail augmenter et se complexifier.

Dans les lycées, la révision partielle de l'ordonnance du Conseil fédéral et du règlement de la conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM) est entrée en vigueur en août 2008 pour les élèves qui ont commencé leurs études gymnasiales lors de cette rentrée.

Après la fermeture de la filière de design d'objets industriels de la Haute école Arc, l'Ecole d'arts appliqués du CIFOM a prévu d'étendre ses formations au niveau école supérieure (ES) en créant une filière de formation de "designer ES d'objets horlogers" unique en Suisse et reconnue par la Confédération. Un crédit de 730.000 francs a été accepté pour la création de cette nouvelle filière de formation en école à plein temps. Il est assorti d'un postulat demandant que soit étudiée la possibilité d'effectuer cette formation également en cours d'emploi.

Le nouveau système de financement fédéral de la formation professionnelle est entré en vigueur. Le rapport de gestion de l'année 2007 annonçait que le nouveau mode de subventionnement,

combiné aux effets de la RPT, provoquerait pour le canton de Neuchâtel une diminution de près de 20%, ou de 4 millions de francs environ, des recettes octroyées par la Confédération spécifiquement pour la formation professionnelle. Or, les montants définitifs communiqués à fin novembre 2008 par l'OFFT sont encore inférieurs de près de 1,5 million de francs à ceux qui avaient été annoncés!

En 2008, le SFPL a poursuivi sa collaboration très active au projet d'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale âgé-e-s de moins de 30 ans en assurant notamment le coaching des jeunes en formation. Le "case management" projet annoncé en 2007 est en voie de réalisation. Soutenu financièrement par la Confédération, ce projet vise à prévenir et à limiter le nombre de jeunes à avoir recours à l'aide sociale.

Notre canton a également obtenu l'accréditation pour la mise en place d'un système de validation des acquis pour les adultes ainsi qu'un crédit d'impulsion de la Confédération.

De façon plus générale, l'année 2008 a encore été marquée par le Salon des métiers "Capa'cité" qui a eu lieu du 8 au 13 septembre au centre ville de La Chaux-de-Fonds. Cet événement a été un véritable succès, notamment grâce à l'engagement remarquable des associations professionnelles, des services concernés du DECS, des directions, du personnel enseignant et des élèves des écoles professionnelles.

Ce genre de manifestation visant à promouvoir la formation professionnelle s'inscrit pleinement dans la stratégie que le Conseil d'Etat adoptera tout prochainement et qui devrait permettre à l'avenir à notre canton de se rapprocher des moyennes suisses autant en ce qui concerne les pourcentages de jeunes accomplissant un apprentissage dual qu'en matière de coûts des formations qui sont actuellement excessifs en raison de la trop forte proportion de jeunes suivant une formation en école à plein temps.

Service des hautes ecoles et de la recherche

Université (UniNE)

L'année académique 2007-2008 a été une période de consolidation et d'ouverture. Sous la conduite d'un rectorat intérimaire pleinement impliqué, avec les facultés, dans la mise en œuvre généralisée de Bologne, l'Université de Neuchâtel s'est inscrite dans un processus de rénovation et de développement.

Les principaux objectifs du plan d'intentions 2005-2008 ont pu être atteints, même si, pour certains d'entre eux, des ajustements, voire des abandons, ont dû être consentis. Le bilan de cette première expérience dans un mode de gestion instauré par la loi de 2002 est largement positif.

En cohérence avec la volonté des autorités politiques, les travaux préparatoires nécessaires au transfert de l'IMT au sein de l'EPFL – tout en le maintenant sur sol neuchâtelois – ont abouti. De même, dans le cadre des programmes de coopération et d'innovation (PCI) soutenus par la Conférence universitaire suisse (CUS), certaines filières de physique et de géologie ont réalisé leur migration vers les Universités de Berne et de Lausanne. L'Académie du journalisme et des médias (AJM) a vu le jour. Le pôle de biologie végétale « Plant survival » bénéficiera d'une troisième période de subventionnement fédéral. Les réflexions sur le redéploiement de l'Université se sont profondément engagées dans toutes les facultés en vue de l'élaboration du prochain plan d'intentions 2009-2012.

Haute école Arc (HE-Arc)

L'année 2008 a été pour la HE-Arc une année de consolidation. Elle a principalement été marquée par les travaux liés à la mise au point d'un projet de nouvelle convention pour la gouvernance de la HES-SO et par les négociations importantes autour du bâtiment TransEurope qui ont rapidement fait suite à la décision de regrouper les filières de la HE-Arc en ville de Neuchâtel à l'horizon 2011.

Les autres événements importants ont été: la réflexion sur les projets de regroupement géographique d'instituts de recherche, le développement des relations transfrontalières notamment au travers d'une formation tri-nationale avec l'Alsace et l'Allemagne, le lancement du projet Arc

Europe (consortium pour la recherche et l'enseignement supérieur technologique de l'arc jurassien franco-suisse), l'inauguration de l'Institut des microtechniques industriels et de l'Institut des systèmes d'information et de communication, les activités de redressement et d'assainissement du système de gestion comptable, les travaux en lien avec l'expertise pour l'accréditation de la nouvelle filière d'ingénieur designer.

Le service qualité a poursuivi ses travaux en vue d'une certification ISO 9001:2000 pour l'ensemble de la structure en se concentrant sur la description et l'amélioration des processus.

Haute école pédagogique (HEP-BEJUNE)

L'année 2008 a été marquée par l'entrée en fonction de M. Jean-Pierre Faivre, recteur, et de nouveaux doyens en charge de la formation préscolaire et primaire ainsi que de la recherche.

Le développement stratégique et la tertiairisation de l'institution sont les deux grands axes qui ont mobilisé le nouveau rectorat. Au niveau stratégique, la HEP-BEJUNE a renforcé ses différents réseaux, que ce soit au niveau des HEP romandes, de l'Université de Neuchâtel ou des collaborations internationales.

La HEP-BEJUNE a en outre accentué son effort de tertiairisation et s'est engagée dans le développement d'une nouvelle politique de formation du corps professoral.

Recherche

L'année 2008 a été en grande partie marquée par le transfert de l'Institut de microtechnique (IMT) de l'Université de Neuchâtel à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), tout en maintenant la microtechnique sur sol neuchâtelois.

Le fort accent porté sur la microtechnique et les micro- et nanotechnologies confirme la volonté du gouvernement neuchâtelois de développer en terre neuchâteloise un pôle de microtechnique en partenariat étroit avec les acteurs engagés dans l'enseignement, la recherche fondamentale et la recherche appliquée, soit avec l'IMT-EPFL, l'UniNE, la HE-ARC, le CSEM, l'Observatoire et Neode. Cette concentration exceptionnelle de compétences et de réseaux permettra de créer des retombées au niveau économique en collaboration avec le secteur privé et le tissu industriel de l'arc jurassien.

Sport

L'année écoulée peut être qualifiée de soutenue en matière d'activités, réparties entre les grands pôles que sont la gestion du service, les camps de ski, Jeunesse & Sport et le Fonds des sports. Les objectifs poursuivis dans le cadre de la politique sportive mise en place depuis 2004 et basée sur celle de la Confédération ont tous été atteints. Les collaborations intercantionales ont été intensifiées, notamment en fonction de la révision de la loi fédérale sur la gymnastique et les sports, de l'introduction de J+S Kids, des projets fédéraux "La Suisse bouge" et "L'école bouge", de la présidence de la CTRT (Communauté de travail romande et tessinoise dans le domaine du sport) et du rôle de canton pilote que joue Neuchâtel dans le cadre de "Qualisport" et de la formation en management de clubs de Swiss Olympic. Par ailleurs, un nouveau mode de collaboration entre les responsables politiques en charge du sport de l'Etat et des trois Villes, correspondant aux objectifs définis dans le programme de législature, a été validé par le Conseil d'Etat le 15 janvier 2008. Deux comités ont été mis en place: un comité de pilotage du sport neuchâtelois (dimension politico-stratégique), présidé par la cheffe du DECS et un comité opérationnel, présidé par la cheffe du service des sports.

Le domaine des camps de ski est en pleine mutation depuis quelques années. Pour la première fois, l'exploitation de la saison s'est étendue sur sept chalets, qui ont permis de comptabiliser 37.056 nuitées. Les écoles neuchâteloises représentent plus de la moitié du taux d'occupation.

Le Fonds des sports a permis de subventionner les clubs et les associations sportives, pour un montant global de 1.663.044 francs. Les demandes de soutiens individuels ont largement augmenté. Une meilleure communication, ainsi que l'élaboration de documents mis à disposition sur le site du service, facilitent la tâche des demandeurs, ainsi que l'étude des dossiers.

Une réflexion quant à l'évolution du concept cantonal « sports-arts-études et formation » est en plein chantier. Si la situation est satisfaisante au niveau du secondaire 1, des améliorations, visant à soutenir de manière plus optimale les artistes et sportifs de haut niveau de notre canton sont nécessaires.

Culture

A cours de l'année 2008, le service des affaires culturelles a élaboré et présenté les deux instruments, en remplacement des contrats de confiance, destinés à soutenir les projets artistiques audacieux. Le partenariat culturel, tout d'abord, qui s'applique à des projets culturels d'envergure qui ne peuvent exister ou se développer, en tous les cas dans un premier temps, sans l'appui marqué des collectivités publiques. La notion de partenariat signifie que des missions peuvent être confiées par le canton et que, à intervalles réguliers, les partenaires se rencontrent pour évaluer la relation et les projets qui en découlent. Ce type de partenariat est destiné à des institutions et/ou associations qui garantissent une certaine pérennité des actions, indépendamment des personnes qui conduisent les projets. Le partenariat de création, ensuite, qui peut être conclu avec de plus « petits » acteurs culturels. Les destinataires sont ici des compagnies, des créateurs ou des institutions qui ont déjà fait leurs preuves et qui sont en voie de trouver un public et une reconnaissance supra-régionaux.

Le service a mené des réflexions, en collaborations avec ses partenaires, sur la portée cantonale de certaines institutions ou domaines d'activité. Ont été particulièrement concernés, les arts de la scène, avec le projet d'une « maison régionale du théâtre », les bibliothèques, de même que l'avenir de l'encouragement à la création et à la culture cinématographique.

Conservatoire

L'identité nouvelle d'une école désormais cantonale s'est encore affirmée avec la création d'un site internet (www.cmne.ch), d'une nouvelle ligne graphique qui donnent depuis l'automne une image unifiée de l'Institution et la création d'une association des parents d'élèves, des étudiants et des amis de l'école de musique.

Une redéfinition du cursus pré-professionnel est actuellement en phase finale de réalisation et, à la Chaux-de-Fonds, un nouveau partenariat avec les fanfares de la ville s'est instauré.

Formation professionnelle

Parallèlement aux activités courantes de l'institution dont le volume et la diversité connaissent un développement constant, deux sujets majeurs ont traversé l'année 2008:

- la création de l'unité décentralisée sur le site de Neuchâtel-Campus Arc de la haute école de musique de Genève
- la fin des travaux du nouveau bâtiment et ses corollaires en matière d'aménagement et d'organisation.

A l'issue des débats au Grand Conseil des 29 et 30 janvier, les cantons de Genève et de Neuchâtel ont entrepris les travaux visant à établir sur le sol neuchâtelois une unité d'enseignement décentralisée de la haute école de musique de Genève pour la rentrée académique 2008-2009. La convention liant les deux cantons a été signée le 25 août. Les premiers titres HES seront délivrés en juin 2009. La reprise du personnel s'effectuera au 1^{er} septembre 2009, le canton de Genève devenant à cette date le nouvel employeur de l'ensemble du personnel travaillant pour le compte du site de Neuchâtel-campus Arc.

Office et musée d'archéologie

Parmi tous les événements de l'année 2008, l'aboutissement du dossier « Collection Guyot » revêt une signification exemplaire: le don au Laténium de cet ensemble exceptionnel par l'Université de Princeton témoigne tout à la fois de la valeur historique et scientifique internationale du patrimoine lacustre, de la concordance étroite des intérêts de l'Office et du musée d'archéologie, ainsi que de

l'importance des relations académiques garanties par le lien étroit qu'entretient l'OMAN avec l'Institut de préhistoire et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Neuchâtel.

Avec 39'501 visiteurs, la fréquentation du musée a dépassé cette année toutes les prévisions. Après l'érosion progressive des années 2002-2005, puis la stabilisation des deux dernières années (env. 36'500 visiteurs), la progression sensible de 2008 nous rassure donc sur le potentiel du Laténium.

Enfin, la première campagne de fouille s'est déroulée sur le site de Cornaux/Prés du Chêne, zone sur laquelle est projetée la construction d'une nouvelle centrale thermique à gaz. Ce gisement correspond à la première découverte de campements de chasseurs-cueilleurs du Mésolithique (8000-7000 av. J.-C.) réalisée sur le littoral du canton de Neuchâtel.

Office de la protection des monuments et des sites

En 2008, l'office de la protection des monuments et des sites a consacré une large partie de ses activités à des recherches sur les bâtiments ruraux et le patrimoine horloger du canton. Il a également mené des recherches historiques ou d'archéologie du bâti sur différents édifices: temple d'Engollon, châteaux de Colombier et de Gorgier, prieuré de Môtiers, ancienne ferme Crêt 76 à La Sagne et Collégiale de Neuchâtel, pour la restauration de laquelle le Grand Conseil a accepté à l'unanimité le 1^{er} octobre l'octroi d'une subvention cantonale de Fr. 1'953'000.-.

Plusieurs restaurations importantes ont été terminées cette année avec l'appui financier et technique du canton. L'office a en outre participé aux activités du comité chargé de la préparation de la candidature à l'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO).

Office des archives de l'Etat

L'office des archives de l'Etat a connu des changements importants au niveau du personnel en 2008. M. Alexandre Dafflon, archiviste cantonal, a quitté ses fonctions le 30 avril 2008. Il a été remplacé au 1^{er} juin 2008 par M. Lionel Bartolini, jusqu'alors archiviste adjoint.

En 2008 l'office a intensifié ses visites auprès des services de l'administration cantonale et des autorités cantonales (21 visites). L'accent a été mis en particulier sur les archives des greffes de tribunaux afin de planifier les besoins en locaux d'archives en prévision de l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation judiciaire en 2011. Les archives de onze communes ont été inspectées, principalement dans la perspective des fusions de communes (futurs communes de Val-de-Travers et de La Tène).

Le projet de révision en profondeur de la loi sur les archives de l'Etat du 9 octobre 1989 s'est poursuivi en 2008. Un projet de loi sur l'archivage, rédigé en collaboration avec le service juridique de l'Etat, sera soumis début 2009 au Conseil d'Etat, puis mis en large consultation. La présentation du projet de loi au Grand Conseil est programmée pour la séance de juin 2009.

1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1.1. Organisation

L'année 2008 est marquée du sceau de la stabilité sur le plan organisationnel.

Au niveau du personnel, le secrétaire général adjoint, M. Daniel Schouwey, a quitté ses fonctions le 30 septembre 2008 pour reprendre le service de l'action sociale. Dans un but d'économies et étant donné l'approche de la fin de la législature, le poste n'a été que partiellement repourvu à court terme. L'effectif est le suivant au 31.12.2008: 1 secrétaire général (100%), 1 secrétaire général adjoint (80%), et 2 secrétaires (160%), accompagnées d'un stagiaire (qui travaille partiellement pour la Caisse de remplacement). M. Thierry Christ, collaborateur scientifique à 50% est devenu secrétaire général adjoint à 80% dès le 1^{er} octobre 2008. Le poste de collaborateur

Retours	1302
Prolongations	464
Rappels	401

Retours	833
Prolongations	187
Rappels	256

Neuchâtel**Statistiques des prêts par support**

	Partitions	Imprimés	CD	Autres	Total
janv.08	49	24	34	1	108
févr.08	89	38	15	0	142
mars.08	44	13	16	2	75
avr.08	76	8	28	6	118
mai.08	49	21	32	8	110
juin.08	96	9	17	0	122
juil.08	22	0	0	0	22
août.08	15	14	3	0	32
sept.08	46	9	21	6	82
oct.08	61	7	20	15	103
nov.08	71	19	24	3	117
déc.08	60	15	20	5	100
TOTAL	678	177	230	46	1131

Statistiques de fréquentation

Professeurs	Etudiants	Autres	Total
29	66	4	99
31	65	3	99
15	52	9	76
27	89	5	121
25	79	4	108
22	62	7	91
6	14	1	21
5	10	3	18
9	71	6	86
15	67	3	85
22	89	3	114
25	60	4	89
231	724	52	1007

La Chaux-de-Fonds/Le Locle**Statistiques des prêts par support**

	Partitions	Imprimés	Autre	Total
janv.08	62	21	1	84
févr.08	69	15	1	85
mars.08	56	25	0	81
avr.08	69	7	1	77
mai.08	47	17	0	64
juin.08	33	2	0	35
juil.08	32	2	0	34
août.08	33	3	0	36
sept.08	35	14	4	53
oct.08	83	5	2	90
nov.08	77	15	2	94
déc.08	40	10	0	50
TOTAL	636	136	11	783

Statistiques de fréquentation

Profs.	Etud.	Navette	Autres	Total
28	47	5	8	88
19	38	4	6	67
21	42	2	11	76
31	49	6	3	89
22	39	2	7	70
14	23	2	12	51
9	7	0	4	20
9	5	1	5	20
22	26	2	5	55
19	39	4	5	67
14	31	6	10	61
12	32	1	5	50
220	378	35	81	714

(En brun = estimation)

12. OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES**12.1. Généralités****Personnel**

- 1 chef d'office 100%
- 1 architecte 60%
- 1 technicien 100%

- 1 archéologue médiéviste 70%
- 2 historiennes des monuments 90% et 70%
- 1 historienne de l'art 30%
- 1 technicien en archéologie 90%
- 1 collaboratrice administrative 60%

Commission cantonale des biens culturels

La commission cantonale des biens culturels a siégé deux fois en 2008.

12.2. Connaissance

La maison rurale du canton de Neuchâtel

Deux collaborateurs de l'office, Mme Nicole Froidevaux et M. Bernard Boschung, et deux chercheurs mandatés par la Société suisse des traditions populaires, Mme Annette Combe et M. Daniel Glauser préparent actuellement la publication de l'ouvrage neuchâtelois de la série *Les maisons rurales de Suisse*, avec l'aide financière de l'Association pour l'étude des maisons rurales et viticoles du canton de Neuchâtel, créée en 2005 et présidée par M. Jean-Gustave Béguin, du Fonds national de la recherche scientifique, de la Loterie romande, de l'Etat de Neuchâtel et de plusieurs donateurs.

Recherches historiques, archéologiques et architecturales, inventaires

L'office a mené des recherches historiques, des inventaires, des investigations archéologiques ou techniques et des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration parfois avec des historiens, des dendrochronologues, des restaurateurs d'art et d'autres spécialistes. Les principaux édifices, sites ou thèmes concernés cette année ont été le patrimoine industriel, en particulier horloger, et le patrimoine rural du canton, la collégiale de Neuchâtel, le temple d'Engollon, la Loge l'Amitié à La Chaux-de-Fonds, les châteaux de Colombier et de Gorgier, le prieuré de Môtiers ainsi que le bâtiment sis à la rue du Crêt 76 à La Sagne.

Les collaborateurs de l'office ont en outre achevé la rédaction des pages neuchâteloises du Guide du patrimoine de la Suisse romande que publiera en 2009 la Société d'histoire de l'art en Suisse et ont été sollicités à de nombreuses reprises pour répondre à des questions d'élèves des écoles secondaires et d'étudiants préparant des mémoires.

Deux thèses de doctorat ont été soutenues par des collaborateurs de l'office en 2008: Daniel Glauser, « *Typologie et évolution de l'habitat rural dans le Jura et sur le Plateau de Suisse occidentale* », thèse présentée à l'Université de Neuchâtel (sous la direction du Prof. F. Chiffelle). Jacques Bujard, « *Umm al-Rasas, Umm al-Walid, Khan al-Zabib et Mchatta, un bourg et des qusur en Jordanie* », thèse présentée à l'Université de Fribourg (sous la direction du Prof. J.-M. Spieser).

12.3. Protection

Arrêtés de mise sous protection et à l'inventaire

Le Conseil d'Etat a adopté des arrêtés de mise sous protection pour les objets suivants:

La Chaux-de-Fonds: Doubs 32 (extension de classement); **Boudry:** portail des Cèdres.

Le Conseil d'Etat a aussi adopté des arrêtés de mise à l'inventaire pour **Cernier:** Montagne de Cernier, parcelle 1429; **Lignières:** chemin des Pilouvis, parcelle 341; **La Chaux-du-Milieu:** Le

Cachot 19; **Le Cerneux-Péquignot**: Le Village 1, en application des directives de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir.

Permis de construire et plans d'aménagement

Les dossiers de permis de construire soumis à l'office concernent principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir.

Le nombre des dossiers examinés ces quatre dernières années se présente comme suit:

2005	2006	2007	2008
228	253	232	260

12.4. Conservation

Chantiers

Les travaux réalisés sur des immeubles ou des objets intéressants, le plus souvent au bénéfice d'une décision de subvention, ont été suivis à des degrés divers par l'office. Celui-ci a également répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils techniques.

Plusieurs restaurations importantes ont été terminées cette année, en particulier celles de la Loge l'Amitié à La Chaux-de-Fonds, du temple et des anciens hangars ferroviaires au Locle, du salon de musique d'Isabelle de Charrière au Pontet à Colombier et du portail des Cèdres à Boudry, tandis que d'autres se sont poursuivies, telles celles du château de Cressier, de l'immeuble sis aux Eplatures-Grise 16 à La Chaux-de-Fonds et de l'église catholique de Saint-Blaise.

Subventions cantonales et fédérales

Le Grand Conseil a adopté à l'unanimité le 1^{er} octobre 2008 un arrêté de subventionnement de 1.953.000 francs pour la subvention cantonale à l'appui de la première étape de la restauration de la collégiale de Neuchâtel.

En 2008, 16 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 645.087 francs, et 11 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 257.074 francs, ont été adoptés par le Conseil d'Etat ou le Département de l'éducation, de la culture et des sports. Les subventions cantonales versées en 2008 se sont élevées à 750.000 francs. Les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à 138.248 francs seulement à cause de la difficile introduction de la nouvelle péréquation financière et d'importants paiements supplémentaires réalisés à fin 2007.

Le déroulement des chantiers les plus importants sur plusieurs années et l'échelonnement des paiements des subventions définitives permettent de planifier nos engagements financiers dans la limite des crédits budgétaires, néanmoins le montant des subventions cantonales à honorer pour des travaux en cours ou à venir s'élevait au 31 décembre 2008 à 1.248.222 francs.

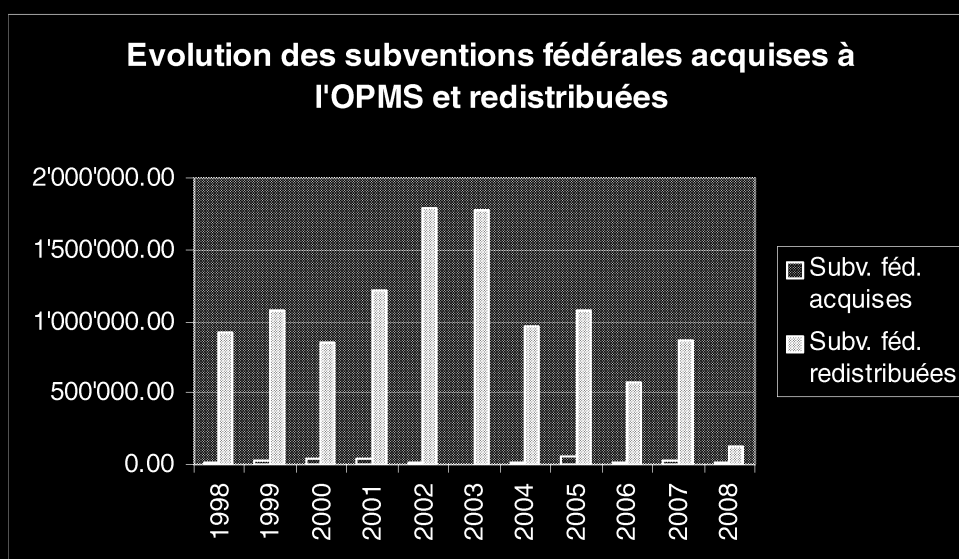
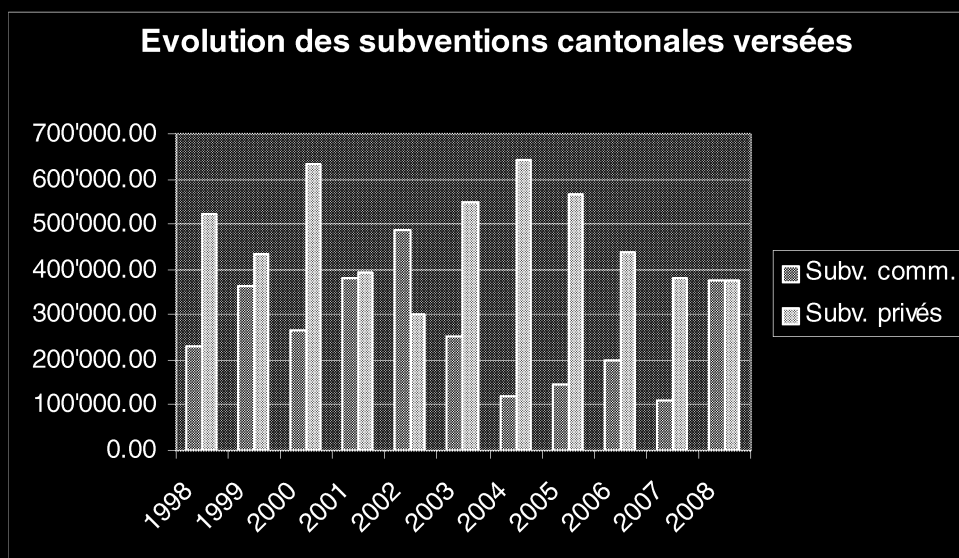
La liste des objets concernés par des mesures de subventionnement cantonales et parfois fédérales en 2008 est la suivante:

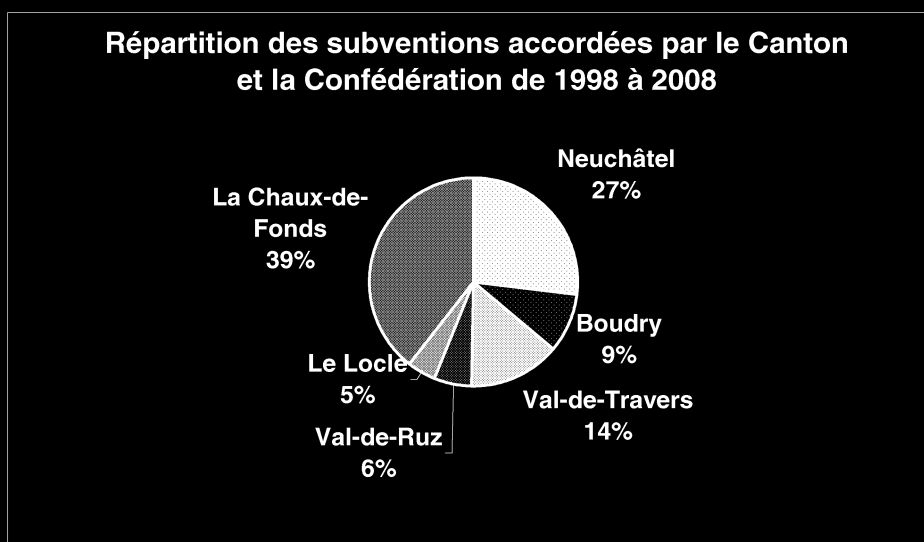
La Chaux-de-Fonds: temple de la Loge maçonnique l'Amitié (Loge 8), Grande Fontaine, Doubs 5, Rocher 20, annexe du théâtre (Léopold-Robert 27-29), Eplatures-Grise 16, Nord 119, Promenade 15, Doubs 137, Industrie 20; **Boudry**: Vermondins 18, portail des Cèdres; **Cressier**: château; **Le Cerneux-Péquignot**: Le Gardot 34; **Le Locle**: anciens hangars ferroviaires (Côte des Billodes), temple; **Le Landeron**: Ville 6; **Auvernier**: Grand'Rue 3, Clos 2-4; **Saint-Blaise**: église catholique; **Couvvet**: Grand-Rue 27; **Neuchâtel**: collégiale.

L'office est également sollicité dans le domaine de la protection des biens culturels en cas de conflit ou de catastrophe et suit à ce titre plusieurs dossiers cantonaux. Il a ainsi assuré la

redistribution des subventions de l'Office fédéral de la protection de la population pour l'établissement de l'inventaire des collections du Laténium, du musée de Valangin, du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers à Môtiers, ainsi que pour le microfilmage de documents des archives de l'Etat et des archives de la Ville de Neuchâtel.

Subventions versées en 2008 par l'Office de la protection des monuments et des sites					
Subventions aux communes	Subventions aux privés	Total	Subventions fédérales acquises à l'OPMS	Subventions fédérales redistribuées	Total
375'000.00	375'000.00	750'000.00	15'069.00	123'179.00	138'248.00
50.00%	50.00%	100%	11.00%	89.00%	100%





12.5. Information

Journées européennes du patrimoine et autres présentations publiques

La 15^e édition des Journées européennes du patrimoine a eu lieu les 13 et 14 septembre 2008 sur le thème « Lieux de délices ». Malgré un temps maussage, elle a attiré quelque 2000 visiteurs. Entre Littoral et Montagnes, le patrimoine neuchâtelois s'est décliné sous de multiples formes, au Pontet à Colombier, au Laténium à Hauterive, à Champ-du-Moulin et dans les gorges de l'Areuse, aux moulins du Gor de Vauseyon, dans les Côtes-du-Doubs, au Musée paysan, au musée des Beaux-Arts et dans les rues de La Chaux-de-Fonds.

Les collaborateurs de l'office ont également mené au cours de l'année plusieurs visites commentées et ont présenté des exposés à la demande de diverses associations et institutions, en particulier:

Visites commentées: de la collégiale, du château, de la maison Faubourg de l'Hôpital 68 et de la vieille ville de Neuchâtel, du temple et des ruines romaines à Serrières, de bâtiments de La Chaux-de-Fonds, du bourg et de la Maison de Vaumarcus au Landeron, du temple d'Engollon, du Pontet à Colombier, du village de Valangin, du village de Cressier, etc.

Conférences et cours: J. Bujard, « *Le prieuré de Môtiers* », colloque sur les groupes d'églises monastiques, Université de Vercelli (Italie).

D. Glauser: « *Typologie des maisons rurales* », cours à l'Ecole d'ingénieurs de Lullier, « *Patrimoine rural* », conférences au Musée d'Yverdon et aux étudiants de l'EPFL, « *Petit âge glaciaire et chauffage* », au souper dit « des pipes » aux Six-Communes à Môtiers.

C. Piguet: « La fabrique Zénith au Locle (Suisse): une architecture à l'image de l'entreprise, une iconographie à l'appui de l'histoire architecturale » au colloque « L'image d'industries et ses usages, histoire et iconographie », Université de technologie de Belfort-Montbéliard.

Autres activités

Le conservateur a continué de siéger au sein de la Commission fédérale des monuments historiques, des comités de l'icomos et de la Société d'histoire de l'art en Suisse, de la commission technique de la cathédrale de Lausanne et a poursuivi son enseignement de chargé de cours d'archéologie paléochrétienne et byzantine à l'Université de Fribourg au semestre d'été. Il a également participé aux activités du groupe de travail chargé de la préparation de la candidature à

l'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO), de la commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels, du groupe de travail pour la conservation des biens culturels mobiliers neuchâtelois, de groupes de travail pour la révision du Plan directeur cantonal, de la commission d'évaluation des monuments historiques suisses et de divers comités.

Publications

On peut signaler la parution des publications suivantes avec participation des collaborateurs de l'office:

J. BUJARD, L. TISSOT (sous la direction scientifique de), *Le Pays de Neuchâtel et son patrimoine horloger*, Chézard-Saint-Martin 2008.

Collectif, *Cressier, entre Thielle et Jura*, Hauterive: G. Attinger, 2008, contributions de J. Bujard, Ch. de Reynier, C. Piguet, B. Boschung et A.-L. Juillerat.

Collectif, *Fermes et domaines des Montagnes neuchâteloises et de l'Arc jurassien du XVI^e au XIX^e siècle: architecture, usages et droit. Actes du colloque du 24 novembre 2007 au moulin de Bayerel à Saules*, dans *Revue historique neuchâteloise*, no 1-2, 2008, contributions de B. Boschung, A. Combe, N. Froidevaux, D. Glauser.

Collectif, *Le Val-de-Travers, une région, une identité*, Hauterive: G. Attinger, 2008, contributions de J. Bujard, Ch. de Reynier, B. Boschung, C. Piguet, D. Glauser et A.-L. Juillerat.

J. Bujard, « Reconstitution du projet architectural du palais omeyyade de Mschatta (Jordanie) », *Architectura, Zeitschrift für Geschichte der Baukunst*, 38/2008, pp. 13-34.

J. Bujard, L. Tissot, « Le Pays de Neuchâtel et son patrimoine horloger », *Bulletin Société Suisse de Chronométrie*, no 57, mai 2008, pp. 45-46.

J. Bujard, « Le prieuré de Vautravers à Môtiers: mille cinq cents ans d'évolution architecturale », *Petit précis patrimonial, 23 études d'histoire de l'art offertes à Gaëtan Cassina*, sous la dir. de D. Lüthi et N. Bock, *Etudes lausannoises d'histoire de l'art* no 7, 2008, pp. 137-150.

J. Bujard, « La révision de l'Inventaire suisse des biens culturels vue d'un canton », *Revision des KGS-Inventars*, Forum no 13, 2008, pp. 56-61.

D. Glauser, « Répartition chronologique des modénatures d'encadrements et évolution des formes de cartouches dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel (Suisse) », *Revue en ligne In situ du Ministère de la Culture (Paris)*, 2008.

D. Glauser, « Typologie et évolution de l'habitat rural dans le Jura et sur le Plateau de Suisse occidentale », thèse présentée à l'Université de Neuchâtel sous la direction du Prof. F. Chiffelle (<http://doc.rero.ch/record/10622?ln=de>).

C. Piguet, N. Aubert, « Du clocheton d'école à la tour scolaire: la construction du collège des Vernes à Colombier (1901-1908) », *Revue historique neuchâteloise*, no 3, 2008, pp.165-194.

C. Piguet, « Neuchâtel, une ville au cœur de la mesure du temps et de la diffusion du temps » en collaboration avec V. Babey, « Mécanismes urbains et pièces d'architecture » et « La fabrique de montres des Billodes, berceau de l'entreprise Zénith », *Le Pays de Neuchâtel et son patrimoine horloger*, Chézard-Saint-Martin 2008, pp. 224-243, pp. 181-199 et pp. 158-163.

C. Piguet, textes neuchâtelois de la plaquette et du site Internet des Journées européennes du patrimoine 2007 (<http://journees-du-patrimoine.ne.ch/>).

13. OFFICE ET MUSEE D'ARCHEOLOGIE

13.1. Personnel

Afin de répondre à la suppression de son poste de maître-assistant à l'Université, où il demeure chargé de cours, le taux d'occupation de Denis Ramseyer, conservateur-adjoint, a pu être augmenté de 50 à 80%. Cette adaptation, qui s'inscrit dans une réorganisation des structures de fonctionnement du Laténium, doit permettre une meilleure répartition des tâches de gestion et de création au sein de la direction du musée. Le nouveau directeur du Laténium a par ailleurs été élu au Bureau suisse de l'ICOM - *International Committee on Museums*, et a été appelé à siéger dans un collège d'experts internationaux visant à une meilleure prise en compte de la préhistoire et des pays en voie de développement sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

13.2. Une collection emblématique

Parmi tous les événements de l'année 2008, l'aboutissement du dossier « Collection Guyot » revêt une signification exemplaire: le don au Laténium de cet ensemble exceptionnel par l'Université de Princeton témoigne tout à la fois de la valeur historique et scientifique internationale du patrimoine lacustre, de la concordance étroite des intérêts de l'Office et du musée d'archéologie, ainsi que de l'importance des relations académiques garanties par le lien étroit qu'entretient l'OMAN avec l'Institut de préhistoire et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Neuchâtel. Suite à l'inventorisation, par Cléa Stettler et Corinne Ramseyer, de ces 2300 objets (issus principalement de gisements néolithiques et de l'âge du Bronze de la région des Trois-Lacs), une analyse de l'histoire de la collection a été confiée à Noël Coye, dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut national du patrimoine (Paris). Soulignant l'importance du rôle revêtu par cette collection dans la diffusion aux Etats-Unis des acquis de la nouvelle science préhistorique au 19^e siècle, les résultats de cette étude ont été présentés aux visiteurs par le biais d'une installation mettant en scène ce « Retour d'Amérique », à l'entrée du musée.

13.3. Dons et acquisitions

Grâce la grande libéralité d'une donatrice anonyme, le Laténium dispose désormais d'un audioguide quadrilingue, dont la réalisation a été confiée à une entreprise spécialisée. Faisant appel aux applications les plus modernes de la technologie numérique, l'appareil choisi (l'i-pod nano), d'un emploi très aisé, propose un parcours soigneusement calibré, entraînant le visiteur à la découverte de 500 siècles d'archéologie en moins d'une heure.

Pour des raisons à la fois éthiques et financières, le Laténium ne dispose pas de budget d'acquisition. Pour l'enrichissement des collections, outre bien sûr les fouilles de l'OMAN, il est donc entièrement redevable de la générosité et de l'esprit civique des donateurs. A ce titre, nous exprimons ici notre gratitude à l'égard des personnes et des institutions suivantes, qui ont bien voulu céder des pièces isolées ou des lots issus de collections anciennes: Natacha Aubert (Colombier), Charles Beer (Hauterive), Erica de Boer-Steffen (Glion), Marianne Ramer (Marin-Epagnier), Hazel Schenk (Belmont-sur-Lausanne), Anne-Catherine de Perrot (Zurich), Cédric Troutot (Corcelles), un donateur anonyme du canton de Neuchâtel, le Collège des Vernes (Colombier), la Fondation La Tène, l'Office des monuments et des sites (Neuchâtel) et l'Institut de géologie de l'Université de Neuchâtel.

13.4. « L'Imaginaire lacustre »: une exposition sur les fantasmes archéologiques

Suite à la fermeture, le 1^{er} juin, de l'exposition « *Par Toutatis! La religion des Celtes* », l'année 2008 a été marquée par l'ouverture, le 31 octobre, de « *L'imaginaire lacustre. Visions d'une civilisation engloutie* ». Dédiée à l'extraordinaire retentissement culturel et scientifique des recherches palafittiques, du 19^e siècle à nos jours, cette exposition entièrement créée par l'équipe du Laténium présente une sélection généreuse de chefs-d'œuvre de la peinture de préhistoire, ainsi qu'un grand nombre d'objets, d'outils et de collections archéologiques, des maquettes de villages lacustres, des pièces d'archives, des cartes postales, des affiches publicitaires, des œuvres d'art contemporain et des documents issus de la culture populaire des 19^e et 20^e siècles. Dans une architecture restituant le chantier de l'imaginaire et la construction du mythe lacustre, cette exposition met en scène l'armature conceptuelle des rêves suscités par la découverte de la préhistoire. Entre les fantasmes de barbarie et l'idéal du paradis perdu, elle témoigne de la puissance évocatrice de l'archéologie et de la profondeur de l'imprégnation du mythe lacustre dans notre société contemporaine.

Fondée sur la richesse particulière des collections du Laténium pour ce qui touche à l'histoire de l'archéologie et du patrimoine lacustre, cette exposition a également bénéficié de prêts très nombreux, issus de collections privées, d'institutions scientifiques et de musées, de Suisse et de l'étranger. Visant à élargir le spectre des activités de notre musée en ouvrant des perspectives sur l'histoire culturelle et l'histoire de l'art, *L'imaginaire lacustre* a été conçue pour tirer aussi parti de l'association spontanée, dans les représentations de sa clientèle, entre le Laténium, son parc, ses rives et le lac de Neuchâtel. En ce sens, cette exposition s'inscrit donc idéalement dans la politique de communication définie pour notre musée.

Réalisée grâce à un puissant soutien logistique de l'entreprise Layher (Littau, Lucerne), l'exposition *L'imaginaire lacustre* est accompagnée d'un livre bilingue (*Visions d'une civilisation engloutie / Ansichten einer versunkenen Welt*) publié en collaboration avec le Musée national suisse (Zurich). De grand format et richement illustré, ce livre propose une réflexion critique sur l'histoire des représentations palafittiques; il est destiné à former l'ouvrage de référence sur l'iconographie lacustre.

13.5. Entre départ pour l'Afrique et retour d'Amérique: une nouvelle politique d'expositions temporaires

Parallèlement à ses traditionnelles expositions annuelles, le Laténium a inauguré cette année une formule visant à animer régulièrement le hall d'entrée du musée par de petites expositions de courte durée, consacrées à des sujets d'actualité et mettant en valeur les travaux de l'OMAN, des collaborateurs de l'Université et de nos partenaires scientifiques. De par sa souplesse, cette formule conçue surtout pour des réalisations plus spontanées doit permettre une intégration avantageuse des contributions de nos stagiaires et des étudiants en archéologie et en muséologie. Destinées en particulier aux visiteurs fidèles, ces manifestations assurent au Laténium une présence médiatique régulière, très utile pour la promotion du musée.

Tirant avantage du transit, à Neuchâtel, des maquettes réalisées pour le nouveau musée de Kerma, le Laténium a ainsi pu présenter, du 18 juin au 24 août, les travaux conduits au Soudan par la Mission archéologique suisse sous la direction du professeur Matthieu Honegger. Réalisée par Chrystel Jeanbourquin, la petite exposition « *Kerma: des villes, des pharaons noirs et un musée* » a offert à nos visiteurs un bon aperçu de ces recherches, notamment sur les débuts de l'urbanisme en Afrique. L'ancrage neuchâtelois et la grande portée scientifique de ces fouilles nous font bien sûr espérer pouvoir leur consacrer, dans un avenir proche, une exposition de grande envergure, avec le soutien des nombreuses instances officielles engagées dans cette ambitieuse entreprise.

Du 26 août au 4 janvier 2009, à l'autre extrémité du hall d'entrée, c'est la collection d'antiquités lacustres recueillies par le professeur Arnold Guyot (1807-1884) et remises aujourd'hui au Laténium par l'Université de Princeton qui était à l'honneur. Sur une idée de Pierre-Yves Muriset, agent technique du musée, et selon un concept établi par Noël Coye, conservateur à la Direction de l'architecture et du patrimoine (Paris), l'exposition « *Retour d'Amérique: La collection Guyot* » a mis en scène l'arrivée de la collection à Neuchâtel. Quelques dizaines d'objets disposés à la

manière du 19^e siècle et encore partiellement emballés y étaient présentés dans les caisses d'origine, transformées en vitrines pour l'occasion, aux côtés de l'abondante documentation d'archives jointe à la collection, mettant ainsi en évidence sa grande valeur scientifique et l'ampleur du travail accumulé sur ces matériaux depuis leur exhumation, il y a plus de 130 ans.

13.6. Accueil des publics, médiation culturelle et scientifique

Suite au départ de Carol Ebener, qui affronte de nouveaux défis aux musées de Trento (Italie), Daniel Dall'Agnolo a repris depuis le 1^{er} mai la responsabilité de l'équipe de médiation, qui a été renforcée afin de répondre en particulier à la croissance de la demande germanophone.

Comme le montre l'expérience accumulée ces dernières années, les animations et les visites guidées jouent un rôle capital, non seulement pour l'attraction et la fidélisation de la clientèle, mais également pour la communication et l'image du musée. Plus que d'une sorte de « service après-vente », la médiation doit dès lors être envisagée comme une activité de front, qui nécessite une certaine marge d'initiative. Dans le cadre de la réorganisation structurelle du Laténium, le secteur de la médiation a donc pu être consolidé, et jouit désormais d'une plus grande autonomie.

Cette année, 249 ateliers (3464 personnes) et 466 visites guidées (8655 personnes) ont été organisés; avec 90 visites guidées, la part des expositions temporaires est en croissance sensible. Par rapport aux records de l'année passée, la légère baisse des chiffres globaux peut être rapportée à un phénomène d'engorgement sur les périodes les plus sensibles (juin et septembre), où le personnel disponible ne suffit pas à répondre à la demande. Ces surcharges ponctuelles ont également mis en évidence la mauvaise efficacité des procédures de réservation; donc D. Dall'Agnolo a conçu un système de réservation automatisé et transparent, qui sera opérationnel au début 2009, lors de la mise en activité du nouveau site internet du musée.

Avec 39.501 visiteurs, la fréquentation du musée a dépassé année toutes les prévisions. Comme on le sait, le défi du Laténium consiste, depuis son ouverture, à pallier la diminution naturelle de l'effet de nouveauté de l'exposition permanente, qui demeure son principal atout. Après l'érosion progressive des années 2002-2005, puis la stabilisation des deux dernières années (env. 36.500 visiteurs), la progression sensible de 2008 nous rassure donc sur le potentiel du Laténium, et nous encourage à poursuivre la politique de diversification des activités et d'élargissement de la clientèle par la prospection directe de nouveaux publics, qui doivent nous permettre de compenser la faiblesse de notre budget de promotion.

13.7. Événements et manifestations

Afin d'accompagner les derniers mois de l'exposition « Par Toutatis! », une série d'*ateliers d'écriture* sur le thème des religions celtiques ont été mis sur pied du 22 janvier au 4 mars. Animés par la pionnière romande Mary Anna Barbey, philosophe et auteure des « Amants du bois sacré », ces ateliers ont permis au Laténium de s'adresser spécifiquement aux adultes – un public souvent cantonné à un rôle passif au musée.

Le samedi 17 mai, malgré le temps maussade, plus de 700 personnes sont venues participer aux activités proposées pour la *Nuit des musées*: des démonstrations et des ateliers de frappe de monnaies celtiques proposés par Ciel & Terre (Aigle), des projections du film « Le crépuscule des Celtes » et des dégustations de cervoise, d'hydromel et de cuisine celtique au chaudron concoctée par le Collectif Grapa (Lausanne). A cette occasion, le spectacle présenté par le Groupe de Théâtre Antique de l'Université qui offrait, en interaction avec des guides du Laténium, des visites thématiques de l'exposition temporaire animées sur un mode burlesque et provocateur, a rencontré un succès tout particulier. Tout comme le bar tenu par Celtagora (l'association des étudiants en archéologie), ces activités ont attiré au Laténium un grand nombre de jeunes adultes, élargissant ainsi le spectre de la clientèle habituelle du musée.

Le 18 mai, lors de la *Journée internationale des musées*, une nouvelle « Bourse aux livres archéologiques » a été organisée par Celtagora et la Chaire de préhistoire. Parallèlement aux projections du film « Les festins de Luern », sur les fouilles de l'oppidum et du sanctuaire celtique de Corent (F), les quelque 700 visiteurs ont pu, tout au long de la journée, découvrir le dépôt

visitable sous la conduite de l'archéologue cantonal. Et à l'attention des plus jeunes, des ateliers « Chaudron de Gundestrup » ont permis aux enfants de confectionner leur propre réplique de la fameuse pièce présentée dans l'exposition temporaire.

Le dimanche 1^{er} juin, à l'occasion du *finissage de l'exposition « Par Toutatis! »*, le Laténium tenait à célébrer la fin effective des prolongations de son « Année celtique 2007 ». Grâce à un atelier organisé par le Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire, les visiteurs ont découvert cette fois les secrets de la frappe de monnaies non plus celtiques, mais romaines. Et pour répondre à la demande des nombreuses personnes qui n'avaient pu assister aux représentations de la Nuit des musées, le Groupe de Théâtre Antique a proposé de nouvelles visites animées de l'exposition temporaire, sur le thème « Rome et les Barbares celtes », intégrant pour l'occasion une performance de démontage de la dernière cohorte de la « Légion d'étranges fers » présentée par l'artiste Ivan Freymond.

Le 30 septembre, enfin, le Laténium a participé aux *Journées du patrimoine*, sur le thème des « Lieux de délices ». Des visites commentées d'une petite exposition consacrée à nos collections grecques ont fait revivre les vases, les bijoux et les ustensiles luxueux du banquet antique. Les enfants étaient invités à mettre la main à la pâte, dans le cadre d'ateliers dédiés à la fabrication du pain, de la mouture à la cuisson, « comme au temps des Lacustres ». En guise de dessert, les visiteurs se sont vu proposer des dégustations de miel ainsi qu'un buffet de délices romains concocté par « Rose Moutarde » - un collectif d'employées du musée.

13.8. Prêts et partenariats muséographiques

Le Laténium a prêté un certain nombre de pièces de ses collections, pour étude ou pour des expositions temporaires. On signalera ainsi notamment le Musée romain d'Avenches (exposition *Il y a un os*), le Naturhistorisches Museum de Bâle, le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel (expositions *Mammouths* et *Le propre du singe*), le Historisches Museum d'Olten (exposition *Lumière: L'éclairage dans l'Antiquité*), le Préhistosite de Ramioul en Belgique (exposition *Arc et flèche*), le Château de Grandson (exposition *La cuisine médiévale*) et le Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds. Dans un registre différent, des prêts ont été effectués pour des vitrines commerciales destinées à mettre en valeur les activités du Laténium, notamment à la Banque de dépôts et de gestion de Lausanne et à la librairie Payot de Neuchâtel. Avec le soutien de la Fondation La Tène, les vitrines archéologiques des maisons communales d'Auvernier et de Cortaillod ont été mises au goût du jour, tout comme celles de l'Espace Perrier de Marin, où la nouvelle présentation a pu être inaugurée solennellement à l'occasion de l'élection des autorités de la nouvelle commune opportunément baptisée La Tène, en hommage au site éponyme du second âge du Fer européen.

A ce propos, l'exposition « *La Tène: la recherche, les questions, les réponses* » créée au Musée Schwab de Bienne, et à laquelle l'OMAN s'est étroitement associé, par des prêts d'objets et des contributions scientifiques, poursuit son périple; après Bienne et Zurich (au Musée national suisse: « *La Tène: Keltischer Kult am Neuenburgersee* »), elle sera prochainement présentée dans ces hauts-lieux de l'archéologie celtique que constituent le Centre archéologique européen de Bibracte (France) et le Kelten-Römer Museum de Manching (Allemagne).

Sur le plan des relations internationales, c'est assurément le prêt, pour l'exposition « *Rome et les Barbares* » au Palazzo Grassi de Venise, de la « Princesse Julia », l'une des pièces maîtresses du Laténium, qui doit retenir l'attention. Dans cette grande manifestation de synthèse organisée par J.-J. Aillagon, ancien Ministre de la culture français, notre buste en marbre témoignait du caractère extrêmement précoce de la diffusion des éléments les plus prestigieux de la culture romaine dans les provinces de l'Empire. On notera que pour suppléer notre séduisante ambassadrice dans l'exposition permanente du musée, Beat Hug, chef du laboratoire de conservation-restauration, en avait réalisé précédemment un splendide fac-similé, qui peut être considéré comme l'un des chefs d'œuvre de sa carrière de près de quarante ans au service de l'archéologie neuchâteloise.

Enfin, le Laténium a été associé à une exposition itinérante conduite par son directeur Marc-Antoine Kaeser dans le cadre du projet de recherche *Archives of European Archaeology* financé par la Commission européenne. Intitulée « *The Making of European Archaeology* » et inaugurée au Château de Prague le 13 juin, cette exposition encore en cours, traduite en six langues, a déjà été présentée dans dix pays différents.

13.9. Laboratoire de conservation-restauration

Parallèlement aux tâches de conservation préventive des collections qui forme le quotidien du laboratoire, ce dernier a été fortement engagé dans la préparation et le montage des expositions temporaires, ainsi que dans la remise en état ou la réalisation de fac-similés pour des prêts extérieurs.

Parmi les travaux spécifiques engagés cette année, on signalera, en plus des matériaux issus des fouilles de l'OMAN (Bevaix/Sud, Cornaux/Prés du Chêne, Cornaux/Champ Chollet), la restauration d'une soixantaine de pièces métalliques des fouilles de l'Office de la protection des monuments et des sites à Engollon, ainsi que le traitement, pour la Fondation des Moulins du Gor de Vauseyon, de la crépine d'une pompe en bois découverte lors de la vidange d'un puits.

En octobre, Géraldine Voumard a achevé avec succès ses études à la Haute école de conservation-restauration Arc (La Chaux-de-Fonds). Son travail de diplôme, qui porte sur le traitement d'un panier d'époque classique grecque, mis au jour lors de fouilles subaquatiques au large de Gela (Sicile), fera prochainement l'objet d'une petite exposition dans le hall d'entrée du Laténium. La qualité de son travail et l'intérêt des analyses réalisées à cette occasion ont conduit la Surintendance des biens culturels de Caltanissetta à lui confier de nouvelles découvertes: des fragments d'épave et des vestiges de cordages, qui seront traités au cours de l'année prochaine.

13.10. Autoroute, archéologie et publications

L'activité archéologique au-delà du ruban autoroutier s'est développée selon quatre axes principaux.

1) Les interventions sur le terrain, sous la direction de Sonia Wüthrich, se sont focalisées sur le site mésolithique de Cornaux/Prés du Chêne, premier gisement de ce type découvert dans le bas du canton. Des sondages diagnostiques ont également été entrepris à l'emplacement de futures constructions, des prélèvements dendrochronologiques ponctuels ont été réalisés sur quelques stations lacustres et les prospections sur le terrain se sont poursuivies en fonction des opportunités et des moyens financiers disponibles.

2) Corollaire à toute fouille, la rédaction des rapports de synthèse s'est poursuivie. Sur le site de Bevaix/Les Chenevières, Janusz Budziszewski et Alexander von Burg ont poursuivi l'analyse des habitats de l'âge du Fer. Sur la station lacustre du Bronze final de Bevaix-Sud, les mesures dendrochronologiques réalisées par Fabien Langenegger sont presque terminées; quant aux dessins du mobilier archéologique, ils ont été réalisés par Pierre-Alain Stämpfli. En ce qui concerne Marin-Epagnier/Pré de la Mottaz, Nicole Plumettaz a étudié un moulin et une pêcherie d'époque médiévale. Gianna Reginelli Servais procède à l'étude du site éponyme de Marin-Epagnier/La Tène suite aux fouilles qu'elle a dirigées en 2003.

3) Un travail considérable a été réalisé par Béat Arnold, Sonia Wüthrich et Philippe Zuppinger dans le cadre de l'analyse cartographique des stations lacustres neuchâteloises entreprise parallèlement au projet transnational de classement de ces sites auprès de l'UNESCO.

4) Outre la publication de divers articles, la première monographie de la série *Archéologie neuchâteloise* consacrée à un gisement situé dans le haut du canton a été éditée à la fin de l'année, à savoir la grotte du Bichon, devenue célèbre suite à la découverte d'un squelette complet de Cro-magnon et d'une ourse brune, unis dans la mort suite à un accident de chasse qui a eu lieu il y a 10.000 ans. Il s'agit d'un volume collectif qui a été dirigé par François-Xavier Chauvière. Avec la publication des volumes de cette série consacrés en 2008 aux résultats obtenus sur le tracé de la A5 et la gestion des monographies à venir, l'équipe éditoriale dirigée par Nicole Bauermeister a été particulièrement sollicitée.

Les travaux d'élaboration des données recueillies à l'occasion des fouilles archéologiques entreprises sur le tracé de la A5 se sont poursuivis de manière particulièrement intense, et cela autant sur celles réalisées à l'est de la ville de Neuchâtel (Monruz, Hauterive/Champréveyres et Saint-Blaise/Bains des Dames), que sur le tronçon Areuse-frontière vaudoise. Parallèlement, un effort soutenu a été consacré pour la publication de ces résultats, tâche entièrement à la charge du canton bien, que fondamentale pour la transmission des connaissances acquises. Sans élaboration des données, sans un conditionnement raisonné du mobilier archéologique et des

documents dans les dépôts de l'OMAN, sans la publication des résultats, la mise en œuvre d'une fouille n'aurait que peu de sens.

La 40^e monographie de la série *Archéologie neuchâteloise*, dans laquelle Catherine Joye traite de l'outillage en pierre polie du site du Néolithique moyen d'Hauterive/Champréveyres, est parue. L'analyse typo-technologique débouche sur l'étude spatiale mettant en relief des espaces privilégiés de fabrication et des zones de rejet. Grâce aux études dendrochronologiques, cet ouvrage a également permis de présenter d'une manière synthétique l'évolution du village dans le temps.

Le volume 41 présente les résultats obtenus dans le cadre de la fouille d'un tronçon d'autoroute long de 1 km, centré sur l'une des zones marécageuses du plateau de Bevaix (Annick Leducq, Miryam Rordorf Duvaux et Alain Tréhoux). Il a ainsi été possible de mettre en relief l'arrivée des premières populations néolithiques et leur intense travail de défrichement un demi-millénaire avant l'édification des premiers villages lacustres de la civilisation du Cortaillod, la structure d'un hameau situé à la transition Bronze ancien/Bronze moyen, une maison semi enterrée datée de La Tène finale, des vestiges du parcellaire romain, enfin une intensification des défrichements et la mise en place d'un ensemble de plus en plus dense de drains qui marqueront le paysage du Moyen Age à l'époque contemporaine. Grâce au support informatique présent à la fin du volume, il a également été possible de rendre compte de la multiplicité et la diversité des faits observés.

C'est également la version numérique qui a été retenue (*Archéologie neuchâteloise numérique*, 3) pour présenter les données issues de l'analyse géologique du plateau de Bevaix (Isabelle Weber Tièche et Dominique Sordoillet) sur la base des campagnes de sondages diagnostiques qui avaient été entrepris afin d'évaluer la problématique archéologique qui serait induite par la construction de l'autoroute.

13.11. Fouilles archéologiques à Cornaux/Prés du Chêne

Le projet de construction d'une nouvelle centrale thermique à gaz (Groupe E SA), au lieu-dit « Prés du Chêne » à Cornaux, a suscité la réalisation de 70 sondages préliminaires de diagnostic en 2007. Ces opérations ont permis de récolter plusieurs centaines de pièces en silex – produits de débitage et outils – sur la quasi-totalité de la surface concernée par les travaux, et plus particulièrement dans trois aires distinctes localisées en contrebas du site. Un premier examen des objets en silex permet de les attribuer à l'époque des derniers chasseurs-cueilleurs du Mésolithique; des découvertes réjouissantes dans le sens où les campements mésolithiques sont rarement attestés en Suisse et aucun site de ce type n'était connu jusqu'ici sur le littoral du canton de Neuchâtel.

Une première campagne de fouilles a été réalisée, du 2 juin au 10 novembre 2008, sur l'une des trois aires mises en évidence lors des sondages de 2007 (zone sud). Deux méthodes d'interventions ont été appliquées. Un secteur de 8 x 4 m a fait l'objet d'une fouille systématique manuelle, suivie d'un tamisage exhaustif des sédiments prélevés. En parallèle, plusieurs secteurs ont été décapés à la pelle mécanique, sur une surface d'environ 350 m².

Ces travaux ont notamment permis d'individualiser une succession de couches appartenant à au moins trois complexes sédimentaires distincts, riches en mobilier archéologique. Les premières observations de terrain laissent supposer que ces différents dépôts résultent de plusieurs épisodes de crues de la Thielle durant le Mésolithique, associés à d'anciens lits. Ces différentes « berges », ainsi constituées en bordure de la rivière, ont pu servir d'endroits privilégiés pour des installations périodiques de campements de chasseurs-cueilleurs.

Une première étude des silex permettrait d'attribuer les deux complexes sédimentaires inférieurs au Mésolithique moyen (8000-7000 av. J.-C.). Plus de 5000 objets ont été récoltés durant la campagne 2008. Les pièces recueillies sont en majorité des produits de débitage (nucléus, éclats, esquilles), témoins de la pratique de la taille du silex sur le site. Parmi les outils, on distingue deux catégories principales: les armatures de flèches (pointes de Sauveterre, triangles scalènes, lamelles à dos) et l'outillage du fonds commun représenté principalement par les grattoirs. Aucun véritable aménagement n'a été mis en évidence durant cette campagne; toutefois, des épandages de charbons de bois et la présence de pierres rougies et/ou éclatées au feu attestent l'utilisation d'aires de combustion que seule une fouille plus extensive permettra de circonscrire.

13.12. Projet « La Tène »

Les recherches sur le site de La Tène se poursuivent selon les deux axes définis début 2007. Le premier concerne les fouilles menées in situ en 2003, dont les données n'avaient été jusqu'ici que partiellement élaborées. De nouveaux résultats sont à attendre de la corrélation de l'ensemble des stratigraphies, ainsi que de la prise en compte des données sédimentologiques et topographiques.

Le second est lié au projet du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Après deux ans de recherches, l'inventaire des objets trouvés à La Tène a augmenté de près de 25%, passant à plus de 4000 pièces répertoriées dans divers musées européens et américains. Par ailleurs, la liste des références bibliographiques, comme celle des documents d'archives, s'allonge de jour en jour. Les archives sont sélectionnées, inventoriées et scannées par Philippe Marti, étudiant engagé à temps partiel pour le projet du FNS. L'OMAN soutient activement ce travail de mise en valeur du fonds archivistique du Laténium en confiant à Philippe Zuppinger l'élaboration et la réalisation d'une base de données adéquate.

Nos recherches ont en outre permis de lancer des projets de publication de monographies, en collaboration avec des institutions abritant d'importantes collections de La Tène, telles que le Musée national suisse (Zurich), le Musée d'archéologie nationale (Saint-Germain-en-Laye), le British Museum (Londres) et le Museum für Vor- und Frühgeschichte (Berlin).

13.13. Collaboration avec l'Université

Comme cela a été souligné par les experts mandatés pour l'évaluation de la Maison des sciences historiques de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, les liens privilégiés qu'entretiennent l'OMAN et l'archéologie à l'Université de Neuchâtel constituent des atouts de taille pour cette dernière – dans l'enseignement et la formation pratique des étudiants, mais également comme plate-forme de communication privilégiée, par le biais de manifestations telles que l'exposition dédiée aux fouilles de Matthieu Honegger au Soudan. Ces bénéfices sont évidemment réciproques, comme le montre, entre autres, la solution durable que l'Université a offerte pour l'exploitation scientifique optimale de la collection archéozoologique de Philippe Morel: hébergée à la Faculté des sciences, celle-ci doit désormais servir de support à un enseignement assuré par Werner Müller et financé partiellement par la chaire de préhistoire.

Les contributions du Laténium aux enseignements d'archéologie, mais aussi d'histoire, d'ethnologie et de muséologie, aux travaux scientifiques du corps intermédiaire ainsi qu'aux activités sociales du monde académique, tout comme l'insertion professionnelle garantie par l'OMAN à de nombreux étudiants, permettent de consolider la position de l'archéologie au sein de l'Université. A cet égard, nous soulignerons l'accueil réservé à certaines manifestations de Celtagora ou du Groupe de Théâtre Antique; dans un registre similaire, le Laténium se félicite d'avoir pu accueillir la fête organisée par ses assistantes et ses étudiants en l'honneur de Denis Knoepfler, à l'occasion du départ à la retraite de leur professeur d'archéologie classique et d'histoire ancienne, qui se consacre désormais pour l'essentiel à ses enseignements au Collège de France.

Dans le cadre de travaux muséographiques, le Laténium a accueilli trois stagiaires de la chaire de préhistoire (L. Bovet, L. Cotting et F. de Montmollin); au cours de l'été, la fouille de sauvetage de Cornaux/Prés du Chêne a permis à six stagiaires (M. Canetti, P. Jobin, L. Rod, J. Spielmann, C. Wiedmer et A. Wyssbrod) de se familiariser aux techniques de terrain.

13.14. Cartographie des stations lacustres

La mise en œuvre d'une analyse cartographique détaillée des stations lacustres neuchâteloises est une conséquence directe du projet transnational, dirigé par la Confédération, visant à inscrire les stations lacustres, en tous cas les mieux préservées et celles présentant des potentialités scientifiques remarquables, comme objet sériel auprès de l'UNESCO. Le concept de ce projet s'intègre dans les diverses manifestations qui marquèrent, en 2004, le 150^e anniversaire de la découverte des « villages lacustres ». Le but est également de mettre en relief l'importance

exceptionnelle de ce patrimoine en voie de disparition rapide (érosion lacustre, remblayages, excavations, drainages).

Le 16 juin 2008, a été créée, au Laténium, l'association « Palafittes – Association pour l'inscription des sites lacustres dans les lacs et marais autour des Alpes ». Cette dernière est présidée par Claude Frey, ancien conseiller national, et administrée par Christian Harb; les autres membres du comité sont Béat Arnold, Cynthia Dunning et Albert Hafner. Le but de l'association est de finaliser le dossier de candidature. Le choix des sites retenus est évidemment du ressort du canton sur lequel est situé le gisement concerné.

Le premier travail a donc consisté à établir une base de données commune pour procéder à un inventaire des sites à l'échelle de la Suisse. Le précédent datait de 1930. Pour l'OMAN, le dernier travail de synthèse traitant des stations lacustres remonte à 1980 et se présente sous la forme de deux cartes au 1:5000. Or ces deux dernières décennies, de nombreux documents fondamentaux, datant de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle, ont pu être recueillis, auxquels s'ajoutent des cartes découvertes dans des services et musées d'archéologie des cantons voisins travaillant dans le cadre de leur propre inventaire, sans compter l'accès essentiel à un premier classement raisonné des anciennes archives de l'OMAN. C'est donc la mise en œuvre d'une synthèse cartographique (souhaitée à intervalles réguliers depuis 1880!) qui a ainsi pu aboutir pour les rives neuchâteloises, opération facilitée, il est vrai, grâce au développement des outils informatiques. Le résultat de ce travail, alliant histoire de la recherche, évolution des concepts, insertion temporelle des gisements et cartographie, devra être finalisé l'année prochaine sous la forme d'une nouvelle monographie de la série *Archéologie neuchâteloise*.

14. OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT

14.1. Personnel

Postes

- 1 archiviste cantonal, chef d'office, à 100%
- 1 archiviste scientifique, adjointe au chef d'office, à 90%
- 1 gestionnaire d'information à 80%
- 1 bibliothécaire-documentaliste à 100%
- 3 collaboratrices administratives à 80% (1 poste), et 60% (2 postes)

Comme chaque année, les Archives de l'État (AEN) ont accueilli une stagiaire de l'Ecole de commerce de Neuchâtel et une apprentie de commerce. Depuis le 1^{er} août 2008, les AEN accueillent également un apprenti assistant en information documentaire (AID). Les AEN ont par ailleurs bénéficié de la présence de six stagiaires sur des périodes de service variant de 1 semaine à 12 mois. Sept civilistes ont effectué une période de service pour une durée cumulée de 8 mois.

M. Alexandre Dafflon, archiviste cantonal, a quitté ses fonctions le 30 avril 2008. Il a été remplacé au 1^{er} juin 2008 par M. Lionel Bartolini, jusqu'alors archiviste adjoint. Mme Christine Rodeschini a été recrutée dès le 1^{er} septembre 2008 au poste d'archiviste scientifique à 90%. Le 1^{er} juillet 2008 le taux d'activité de Mme Claire-Lise Bidet, collaboratrice administrative, est passé de 40% à 80% tandis que celui de Mme Rachel Racine, également collaboratrice administrative, a été réduit de 100% à 60%.

Un mandat de huit mois a été confié à un étudiant en histoire de l'Université de Neuchâtel, pour terminer le classement des archives de Dubied et d'autres fonds d'archives industrielles, dans nos locaux de Couvet.

Formation continue

Les collaborateurs ont bénéficié de multiples opportunités de perfectionnement.

TABLE DES MATIÈRES

2008 EN BREF	1
1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	7
1.1. Organisation	7
1.2. Missions essentielles	8
1.3. Activités	8
1.4. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives	10
1.5. Législation générale	11
2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC	14
3. CAPPEs	15
3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail	15
3.2. Développer la communication et des relations sans violence à l'école (Relation sans violence)	15
3.3. Gestion des situations critiques	16
3.4. Consultation pour les écoles primaires et enfantines (CEPE)	16
4. SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	17
4.1. Personnel au 31 décembre 2008	17
4.2. Organisation et mesures d'économie	17
4.3. Tableau des prestations et investissements temporels	18
4.3.1. Prestations d'information	19
4.3.2. Prestations de conseil et appui	22
4.3.3. Mandats	28
4.4. Nouvelle loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP)	30
5. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	30
5.1. Enseignement préscolaire	33
5.2. Enseignement primaire	34
5.3. Enseignement spécialisé	34
5.4. Enseignement secondaire 1	36
5.5. Evolution des effectifs*	39
5.6. Législation	42
5.7. Commissions consultatives	42
5.8. Renseignements relatifs au personnel enseignant et au nombre de classes	43
5.9. Epreuves	44
5.10. Bureau de l'informatique scolaire	47
5.11. Education routière	49
6. SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES LYCEES	51
6.1. Rapport du service	51
6.2. Lycées académiques neuchâtelois	54
6.3. Centres professionnels	58
6.4. Apprentissage	62
6.5. Commissions	62
7. SERVICE DES HAUTES ECOLES ET DE LA RECHERCHE	66
7.1. Rapport du service	66
7.2. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel pour l'année académique 2007–2008	69
7.3. Rapport de la direction générale de la HE-Arc pour l'année 2008	74
7.4. Rapport du rectorat de la HEP-BEJUNE pour l'année 2008	81
8. SERVICE DES SPORTS	85
8.1. Rapport du service	85
8.2. Domaines d'activités	86
8.2.1. Site Internet	86
8.2.2. Camps	86
8.2.3. Education physique et sportive	88

8.2.4. Fonds des sports	88
8.2.5. Commissions et groupes de travail.....	89
8.2.6. Infrastructures.....	90
8.2.7. Jeunesse et Sport.....	90
8.2.8. Manifestations sportives	94
8.2.9. Sports / Arts / Etudes / Formation.....	95
8.2.10. Midi Tonus	96
8.2.11. Entreprise formatrice	97
8.2.12. Prix du Mérite sportif 2008 de l'Etat de Neuchâtel	97
8.2.13. Formation en management de club de Swiss Olympic	98
8.2.14. Qualisport	98
8.2.15. GELORE.....	99
9. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES	99
9.1. Législation et personnel.....	99
9.2. Généralités	99
9.3. Commission – groupe de travail – sous-commission.....	102
9.4. Musique	103
9.5. Théâtre et centres culturels	105
9.6. Arts et lettres.....	105
9.7. Lecture et bibliothèques.....	106
9.8. Bibliobus neuchâtelois	107
9.9. Université populaire	109
9.10. Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR)	109
9.11. Institut neuchâtelois	109
9.12. Lycée artistique.....	109
9.13. Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques	109
9.14. Arts	110
9.15. Lettres.....	110
9.16. Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal.....	111
9.17. Actions et manifestations culturelles diverses.....	111
9.18. Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique	113
9.19. Evolution des charges nettes du service des affaires culturelles.....	114
9.20. Evolution des charges nettes du secteur « Affaires culturelles du DECS »	115
9.21. Répartition des charges du secteur « Affaires culturelles du DECS » – année 2008 (service des affaires culturelles, office de la protection des monuments et des sites, office et musée d'archéologie, office des archives de l'Etat et Conservatoire de musique neuchâtelois).....	116
10. CONSERVATOIRE NEUCHATELOIS	116
10.1. Généralité	116
10.2. Effectif des élèves.....	117
10.3. Corps enseignant.....	117
10.4. Personnel administratif et de direction.....	118
10.5. Titres décernés	119
10.5.1. Résultats de concours	120
10.6. Auditions, examens, concerts et autres manifestations.....	121
10.7. Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue.....	124
10.8. Divers	125
10.9. Bibliothèques du Conservatoire neuchâtelois, sites de Neuchâtel et de La Chaux- de-Fonds/Le Locle	125
Statistiques des prêts par support Statistiques de fréquentation.....	126
Statistiques des prêts par support Statistiques de fréquentation.....	126
11. OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES	127
11.1. Généralités	133
11.2. Connaissance	134
11.3. Protection.....	134
11.4. Conservation.....	135
11.5. Information.....	137
12. OFFICE ET MUSEE D'ARCHEOLOGIE	139
12.1. Personnel.....	139
12.2. Une collection emblématique.....	139
12.3. Dons et acquisitions.....	139
12.4. « L'Imaginaire lacustre » : une exposition sur les fantasmes archéologiques	140
12.5. Entre départ pour l'Afrique et retour d'Amérique: une nouvelle politique d'expositions temporaires	140

12.6.	Accueil des publics, médiation culturelle et scientifique	141
12.7.	Evénements et manifestations	141
12.8.	Prêts et partenariats muséographiques.....	142
12.9.	Laboratoire de conservation-restauration.....	143
12.10.	Autoroute, archéologie et publications	143
12.11.	Fouilles archéologiques à Cornaux/Prés du Chêne	144
12.12.	Projet « La Tène »	145
12.13.	Collaboration avec l'Université	145
12.14.	Cartographie des stations lacustres	145
13.	OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT	146
13.1.	Personnel	146
13.2.	Révision de la loi sur les archives de l'État.....	147
13.3.	Visites de dépôts, entrées d'archives et classements	147
13.4.	Bibliothèque et fonds de documentation.....	148
13.5.	Salle de lecture.....	149
13.6.	Informatisation et nouvelles technologies.....	149
13.7.	Conservation préventive, restauration et microfilmage.....	150
13.8.	Archives industrielles.....	150
13.9.	Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels.....	150
13.10.	Mise en valeur, recherche et collaborations	151
14.	COLLABORATION INTERCANTONALE	152
14.1.	Conférence des chef-fe-s de département	152
14.2.	Conférence des chef-fe-s de service	155
14.3.	Conférences des délégués cantonaux aux affaires culturelles, suisse et romande.....	156
14.4.	Conférence universitaire suisse	156
14.5.	CTRT: Communauté de travail romande et tessinoise.....	157
14.6.	CRCS: Conférence des répondants cantonaux du sport.....	157
15.	TABLEAUX STATISTIQUES	158
15.1.	Personnel enseignant tenant les classes enfantines du canton au 31 octobre 2008	158
15.2.	Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 octobre 2008	159
15.3.	Ecoles enfantines - Année scolaire 2008-2009	160
15.4.	Ecoles primaires année scolaire 2008-2009.....	163
15.5.	Ecoles secondaires	166
15.6.	Préapprentissage – Année scolaire 2007-2008.....	170
15.7.	Formations de base à plein temps – Année scolaire 2008-2009.....	171
15.8.	Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2008-2009.....	172
15.9.	Maturités professionnelles – Année scolaire 2008-2009	173
15.10.	Ecoles de culture générale et maturité gymnasiale Année scolaire 2008-2009	175
15.11.	Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2008-2009.....	177
15.12.	Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2008-2009	178
•	Dès 2008-2009 y compris domaine bâtiment et construction (brevets, diplômes).....	178
15.13.	Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2008-2009.....	179
15.14.	Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2008-2009	181
15.15.	Examens de fin d'apprentissage	183
15.16.	Titres et diplômes, évolution sur cinq ans.....	184
15.17.	Titres et diplômes, répartition en 2007-2008	185
15.18.	Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université	186
15.19.	Effectifs des étudiants par faculté.....	186
15.20.	Provenance des étudiants par canton	187
15.21.	Effectifs des collaborateurs en fonction de la source de financement	188
15.22.	Effectifs des collaborateurs en fonction du genre.....	188
15.23.	Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie de personnel.....	188
15.24.	Données comptables.....	189
15.25.	Statistique des effectifs d'étudiant-e-s de la HE-Arc.....	190
15.26.	Statistiques de la HEP-BEJUNE pour l'année 2008.....	193
15.27.	Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2008	196
16.	COMPTES	197
16.1.	Ecoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2007	197
16.2.	Ecoles enfantines, 2007	198
16.3.	Ecoles primaires, 2007	199
16.4.	Enseignement secondaire 1, comptes 2007.....	200

16.5. Ecoles secondaires 1, 2007.....	201
16.6. Enseignement secondaire 2, comptes 2007.....	202
16.7. Formation professionnelle, comptes 2007	203
16.8. Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2007	205
16.9. Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, de la culture et des sports en 2007	207
16.10. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'école enfantine en 2007.....	208
16.11. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2007.....	209
Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2007 (suite).....	210
16.12. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2007	210
16.13. Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2008.....	211

Février 2009

La conseillère d'Etat, cheffe du
Département de l'éducation, de la
culture et des sports

Sylvie Perrinjaquet